

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
de la Commune de ST GERVAIS SUR ROUBION  
3 – 2025 / N°13

Envoyé en préfecture le 21/03/2025  
Reçu en préfecture le 21/03/2025  
Publié le 21/03/2025  
ID : 026-212603054-20250318-3\_2025\_13-DE

SEANCE du 18 MARS 2025

Nombre de membres en exercice : 13  
Nombre de membres présents : 11  
Nombre de suffrages exprimés : 12  
VOTES : Contre : 0 Pour : 12 Abstention : 0  
Date de la convocation : 10/03/2025

L'an deux mil vingt-cinq et le dix-huit mars à 19h00, le Conseil Municipal de la Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. ANDEOL Hervé, Maire.

Présents : ANDEOL Hervé, BONNET Annick, CARMICHAEL Benoit, VIALATTE Jacky, DESPEYSSE Jocelyne, LAMBERT Daniel, BROCHIER Nicolas, REBOUL Gregory, ULIN Nicolas, LASSAGNE Cécile, MANENT Corinne

Absents excusés : VIAL Anne- Claire donne pouvoir à ANDEOL Hervé  
MINDER Pascale

Objet : Création d'un poteau incendie Chemin des Andrans

Le bureau propose la création d'un poteau incendie au chemin des Andrans et d'accepter le devis de la SAUR d'un montant de 4 474.10 € TTC

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

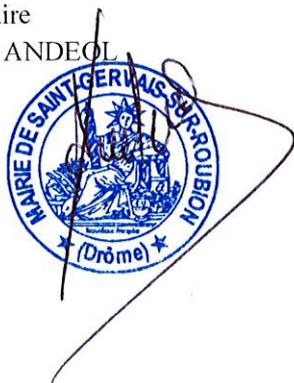
- Accepte la proposition de la SAUR pour un montant de 4 474.10 € TTC
- Dit que la dépense sera prévue au BP 2025 Chapitre 21

Ainsi fait et délibéré les jours mois et an que dessus.

Pour extrait conforme

A St Gervais sur Roubion, le 20/03/2025

Le Maire  
Hervé ANDEOL



Certifiée exécutoire, compte tenu de la  
Publication le 21/03/2025  
Et de la réception en Préfecture le 21/03/2025

Le Maire

